

LE PROJET CREAMSTYR, UNE REPONSE CONCLUANTE DES ACTEURS DU SECTEUR AU RECYCLAGE DES POLYSTYRENES : PSE ET XPS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[Paris, 18 juillet 2023] **Elipso et EUMEPS, l'association européenne des fabricants de polystyrène expansé, développent, avec le soutien de Léko, une filière de recyclage effective des PSE et XPS. Cette initiative répond à la condition posée par la loi Française « Climat et Résilience », qui admet la recyclabilité des emballages contenant du polystyrène, sous réserve d'être dans la capacité d'intégrer une filière de recyclage. Les derniers tests effectués dans le cadre du projet « CréaStyr » mis en œuvre par les représentants de la filière, répondent de façon concluante au cadre juridique.**

À l'horizon 2025, le cadre réglementaire permet le développement d'une filière de recyclage performante pour les emballages ménagers et industriels et commerciaux en PSE et XPS en France à **condition d'un recyclage à l'échelle industrielle**. En outre, la position du [COTREP](#) (Comité technique pour le recyclage des emballages plastiques ménagers), dont Elipso est membre, en admet également la possibilité, lorsqu'elle souligne la nécessité de tests et d'études approfondis sur le comportement du tri des emballages PSE et XPS. La fondation [Ellen MacArthur](#) reconnaît déjà, quant à elle, la recyclabilité à l'échelle, au niveau mondial, des emballages isolants et de protection en PSE sur le fondement de rapports d'analyses gouvernementaux. Enfin, soulignons qu'une question prioritaire adressée par le Parlement européen à la Commission le 6 juillet dernier, critique le dispositif français de la loi « Climat et Résilience », jugé en décalage avec la réglementation européenne en projet (PPWR). Rappelons en effet que ce dernier prévoit l'intégration d'une filière de recyclage pour l'ensemble des emballages, y compris le PSE d'ici à 2030. Dès lors, le cadre français pourrait être déclaré par les autorités européennes comme étant préjudiciable au marché intérieur, désavantageuse pour les consommateurs et, le cas échéant, inapplicable par les juridictions nationales saisies d'un cas concret.

Dans ce contexte, le **projet CréaStyr a vocation à organiser la filière de recyclage des emballages ménagers et industriels et commerciaux fabriqués en XPS/PSE**. Il s'agit d'une initiative de premier plan des industriels visant à :

1. Développer la collecte et le tri efficaces des emballages fabriqués en PSE et XPS ;
2. Augmenter le taux de recyclage et garantir la durabilité de la filière ;
3. Accompagner les choix des metteurs sur le marché et informer les détenteurs de gisement en mesurant, sensibilisant et communiquant sur les possibilités de collecte et recyclage des emballages en PSE et XPS.

Des solutions de collecte et de tri sont déjà existantes que ce soit en déchetterie, en entrepôts, en zone portuaire ou marché intérêt national (MIN). **Des solutions d'intégration de matière recyclée (rPS) à partir d'emballages alimentaires en XPS ou de protection en PSE** sont possibles et déjà en place. De la collecte au recyclage, des solutions existent et peuvent se développer davantage !

Les tests du projet CréaStyr, qui reposent sur des protocoles correspondant à la réalité industrielle des processus de collecte, de tri et de recyclage, conduisent aujourd’hui à des résultats très satisfaisants, en termes de taux de captation des gisements de PSE et XPS et, plus généralement, de recyclabilité. Pour corroborer ces résultats, il convient de souligner que les mesures effectuées par les acteurs du recyclage chimique et mécanique sont très rassurantes pour l’ensemble des emballages XPS/PSE.

Au demeurant, des initiatives gouvernementales sont à l’œuvre pour adapter le système de tri français, avec la création d’installations de sur-tri spécialisées qui vont permettre d’optimiser la captation des flux des différentes formes de XPS/PSE et, en conséquence, de favoriser l’émergence d’une filière de recyclage.

C’est la raison pour laquelle ELIPSO appelle l’attention des pouvoirs publics et les acteurs de l’économie circulaire à ne pas compromettre l’avenir de cette filière en prenant des positions anticipées allant à l’encontre du cadre, prévu par la loi, qui offre la possibilité conditionnée de développer une telle filière, et dont l’échéance est fixée à 2025.

Il s’agit, pour l’ensemble des parties prenantes de permettre l’avenir du recyclage des XPS/PSE, encouragés par l’existence de résultats de tests de recyclage positifs.

ELIPSO insiste sur le fait que toute approche restrictive constituerait un signal négatif pour la filière du recyclage du PS en construction et néfaste à une meilleure valorisation des emballages ménagers fabriqués en XPS/PSE, mais aussi, pour le gisement industriel et commercial. Là encore, ELIPSO alerte sur la nécessité de ne pas préempter la situation des emballages industriels et commerciaux (gisement majoritaire s’agissant du PSE), et qui seront bientôt sous la responsabilité d’une REP EIC, par des positions restrictives sur les emballages ménagers.

Elipso, EUMEPS et ses partenaires dont l’éco organisme Léko restent déterminés à promouvoir une gestion innovante, responsable et performante du PSE et du XPS. Grâce à leur expertise et à leur engagement constant, ils continueront de soutenir le développement d’une filière de recyclage solide et compétitive pour les emballages en PSE et XPS, alignée avec les cadres réglementaires nationaux et européens.



Compléments Creastyr

=> [Feuille de route Creastyr](#)

=> [Communiqué de presse de lancement Creastyr](#) (11 janvier 2023)

ELIPSO est l'association professionnelle qui représente les fabricants d'emballage plastique (rigide et souple) en France. Nos entreprises, présentes sur tout le territoire français, emploient 38 000 collaborateurs dans 320 entreprises (majoritairement des PME) pour un chiffre d'affaires annuel de 8,1 milliards d'euros.

elipso.org / Twitter : @Elipsoemballage - contact@elipso.org - 01 46 22 33 66

EUMEPS est l'association européenne des fabricants de polystyrène expansé (PSE). Elle représente l'industrie du PSE en Europe et a pour objectif de promouvoir les bénéfices environnementaux, économiques et sociaux de ce matériau durable. EUMEPS encourage l'innovation, la durabilité et la recherche continue visant à améliorer la performance et le recyclage des produits en PSE.

eumeps.org

Léko est un éco-organisme agréé par l'Etat, en charge de gérer pour le compte des entreprises qui produisent ou importent des produits emballés sur le territoire français, leur Responsabilité Elargie de Producteurs (REP), pour la gestion des emballages ménagers.

Léko a également pour mission d'accompagner les entreprises dans leurs efforts de prévention au travers de la réduction des mises en marché d'emballages, en les accompagnant sur des sujets tels que le réemploi ou l'éco-conception.

www.leko-organisme.fr – contact@leko-organisme.fr

